

1° - Surveillance des vallats : En réponse à notre courrier, Monsieur le Maire va envoyer du personnel pour surveiller les vallats. Affaire à suivre... Il ne faut pas enlever les herbes qui ralentissent le débit de l'eau, mais seulement les déchets de toutes sortes qui risquent d'obstruer les passages souterrains.

2° - Evacuation des eaux pluviales sous le chemin de la Donicarde : Faisant suite à la demande des riverains habitant au N°979, nous avons écrit à Monsieur le Maire pour lui signaler l'étroitesse du passage sous voie du pluvial réceptionnant toutes les eaux de pluie du vallon. D'après les services techniques, il faudrait passer de la dimension actuelle évaluée à 500 mm à 800 mm sur une longueur de 140 ml. Etant donné que cette voie est de compétence TPM, la mairie nous a confirmé avoir fait la démarche auprès de cette administration en vue de réaliser ces travaux évalués environ 83000 euros HT.

➤ **5 – Remise de chèque à France Var Alzheimer** : Suite au vide-greniers organisé par le CILLSOS le 20 juin au profit de cette association, un chèque de 530 euros lui a été remis.

➤ **6 – Divers** : - La mairie a envoyé au Collectif des CIL les demandes de permis de construire, qui nous l'a retransmis. Ce sont des demandes, cela ne veut pas dire qu'elles seront acceptées. Il nous faut être vigilants sur la conformité de la construction avec le permis et surtout en fonction de l'environnement en surveillant l'avancée des travaux.

- Monsieur Philippe DUSSAIX a été nommé commissaire de la police nationale à La Seyne sur Mer en remplacement de Fabrice BUILL appelé à d'autres fonctions. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau fonctionnaire.

➤ **7 – Invitations** :

- Le 18.09.15 : Soirée d'ouverture des journées européennes du patrimoine
- Le 25.09.10 : Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.
- Le 26.09.10 : inauguration du 1^{er} salon de la croisière
- Le 03.10.10 : vernissage de l'exposition « l'évidence des formes » de Caroline BACH

➤ **8 – Lu dans la presse** :

- Le 10.09.15 : Les usagers phosphorent sur les casse tête du déplacement
- Le 13.09.15 : Les associations (toujours) en quête de bénévoles
- Le 14.09.15 : La collecte des déchets verts reprend du service
- Le 10.09.15 : Rencontre avec le nouveau commissaire Philippe DUSSAIX. « Les trafics englobent toute une chaîne de délinquance »
- Le 25.09.15 : Envisan lance sa « machine à laver » les sédiments
- Le 26.09.15 : Exercice incendie à la station Amphitria
- Le 27.09.15 : Les bénévoles passent la corniche au peigne fin
- Le 03.10.15 : Souvenirs heureux et chansons pour le « Prisunic »
- Le 06.10.15 : Deuxième fête des jardins à la ferme de Mauvéou

➤ **9 – Tour de table**

- Alain ROZES signale que les câbles électriques arrachés devant le domicile de M. PEIRE, domaine du Cap Sicié, seront remis en place pour le 12 octobre.

- Anne-Marie MURAT demande que le marquage au sol du parking du Cap Sicié, ainsi que le passage protégé du centre commercial de Janas, soient rafraîchis.

- Francis POURCHIER nous parle de l'enquête publique concernant le dragage du port de Brégaillon, 3500 m³ de vase retirée. M. AILLAUD, président du C.I.L. de Brégaillon va adresser un courrier de remarques et de risques au Commissaire enquêteur. Il nous tiendra au courant des suites qui seront données à ce projet.

Le Président nous informe qu'une réunion concernant le P.L.U. aura lieu le jeudi 22 octobre à 17h30 à la mairie. Il y assistera avec le 2^e vice-président.

✚ 10h00 : fin de réunion de bureau.

Prochaine réunion du Bureau le samedi 14 novembre à 9h00

suivie de la réunion de quartier N°5 à 10h00

(secteurs 10 – 12 – 15)

Maison Intergénérationnelle Saint Georges

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER N° 4

Secteurs 2 – 9 – 11

✚ Début de la réunion de quartier N°4

Personnalités excusées :

- **M. le maire**, retenu par une autre manifestation
- **Mme Nathalie BICAIS**, Conseillère Départementale La Seyne Sud

Personnalités présentes :

- **M. Claude ASTORE**, Adjoint en charge de la sécurité et représentant Monsieur le Maire
- **M. Marcel Paul MAGAGNOSC**, Directeur général des services techniques
- **Mme Cécile JOURDA**, Propreté urbaine, gestion des déchets
- **Mme Marie VIAZZI**, Conseillère municipale chargée de « Allô La Seyne » et des CIL
- **Mme Marianne POTHON** « Allô La Seyne »
- **M. Damien GUTTIEREZ**, Conseiller départemental La Seyne Nord

Le Président accueille les participants, dont une vingtaine d'adhérents et sympathisants du quartier qui ont répondu à notre invitation et les remercie pour leur présence.

Traditionnellement, le président évoque une liste de questions (synthèse des doléances formulées par nos adhérents), qu'il a remise préalablement aux intervenants afin qu'ils puissent apporter des réponses.

Sans plus attendre, il évoque les questions prévues à l'ordre du jour.

- 1) Chemin des Moulières à la Croix de Palun et chemin de l'Oïde : Nous attendons toujours l'élargissement du carrefour de la « tranchée ». Qu'en est-il à ce jour ?

M. ASTORE salue l'assemblée et excuse Monsieur le Maire. *Le projet existe, il est prêt, nous n'avons pas les moyens financiers pour le concrétiser mais il reste prioritaire. 500.000 € ont été débloqués en 2015 pour gérer toutes les dépenses de la voirie communale. Je ne peux pas fixer de date précise, il faut tenir compte des imprévus. Le projet est finalisé, ce ne sera pas fait en 2015, j'espère qu'il sera mis en œuvre en 2016.*

Le président demande un écrit expliquant la mise en place du projet.

M. ASTORE : *Vous recevrez une copie des plans effectués par les ingénieurs, je vous fais toujours parvenir les projets finalisés.*

Le Conseil Départemental et la ville se sont concertés pour que le rond point du carrefour de la RD16 et DC2 soit fait pour la fin de l'année. La ville a investi 70.000 € dans ce projet. Il est prévu dans le temps de remplacer tous les carrefours à feux par des ronds points giratoires.

Le Président : Une question qui n'est pas à l'ordre du jour mais dont tout le monde souhaite une explication.

Un pont a été construit au-dessus du chemin de fer, quand le second sera-t-il mis en place ?

M. ASTORE : *Il n'a jamais été prévu de faire un 2^{ème} pont.*

M. MAGAGNOSC : *2 fois 2 voies seront faites entre Auchan et Langevin. La double voie a été mise en place au-dessus du chemin de fer, elle a été élargie à cet endroit. Il n'y aura pas d'autre pont. Les travaux ont été réalisés dans les temps sans trop gêner la circulation. 4 voies de transit seront faites pour desservir Auchan, Langevin, Leclerc, Les Playes.*

- 2) Chemin des moulières à la Croix de Palun : La signalisation routière n'empêche pas les poids lourds de 3,5 T d'emprunter cette voie.

M. ASTORE : *Nous avons mis en place des panneaux. Si les chauffeurs ne les respectent pas, la mairie ne peut rien faire. Des chauffeurs font demi-tour, d'autres s'engagent et ne peuvent pas aller bien loin bloquant la circulation. C'est dramatique mais ils utilisent un G.P.S. et ne tiennent pas compte des panneaux.*

- 3) Chemin de la Ferme : Ce chemin desservant le chemin de l'Oïde traverse deux lotissements. Les résidents demandent un passage protégé pour réduire la vitesse au niveau de leurs intersections. Et un miroir est souhaité à la sortie du lotissement des Mimosas sur le chemin de la Ferme.

M. ASTORE : *Un passage protégé sera mis en place. La demande de ralentisseurs ne sera pas acceptée, trop dangereux pour les 2 roues ! Coût : 14.000 € pièce ! Il est accepté pour la sécurité aux abords des écoles. Si les résidents achètent un miroir, la municipalité le mettra en place. Ralentisseur non, miroir oui !*

Adhérent : *Un brûlage important a enfumé le quartier des Plaines, on ne voyait pas les maisons en face !*

M. ASTORE : *Il y a des zones où le brûlage est autorisé. Il faut appeler tout de suite « Allô la Seyne » s'il y a des nuisances, ne pas attendre que ce soit terminé !*

Le Président : La loi européenne interdit le brûlage sauf dérogation spéciale.

- 4) Aménagement des 2 giratoires sur le chemin de l'Oïde : Où en est le projet étudié et travaillé pendant plus de 2 ans par le conseil du quartier sud ?

M. ASTORE : *Tout est prévu mais nous avons pris du retard ! Les travaux seront faits sur le budget 2016. Les personnes des services techniques y travaillent. En 2016, les J 11 seront mis en place et les traçages au sol faits. Le budget 2016 n'a pas encore été voté.*

- 5) Le quartier Coste-Chaude : ce quartier promis à un aménagement immobilier suscite de grandes inquiétudes auprès des riverains et des habitants des secteurs sud. Les infrastructures du secteur insuffisantes seront-elles renforcées pour un accroissement de population de plusieurs centaines de personnes ?

M. ASTORE : *On peut avoir des inquiétudes quant à la construction de nouveaux logements. La loi oblige un quota de 30% de logements sociaux. Il y a plusieurs P.V. qui prouvent que l'on a déjà parlé de ce problème ! Le P.L.U. revu en totalité depuis 2014 prévoit la réduction du parc immobilier. Nous réduisons les opérations pour freiner le développement de l'arrivée de population. Le projet qui nous concerne a été initié avec P.F.R. et la P.A.C A. qui supportent les financements des terrains. Entre 120 et 140 logements sont prévus ainsi que la desserte voirie. La Seyne respecte les quotas à 6 % près et n'aura pas de pénalité.*

- 6) Chemin de Mauvéou : Déjà évoqué lors de précédentes réunions, quand ce chemin de compétence T.P.M. verra-t-il la disparition des délaissés de voiries ? Nous rappelons que cette voie est empruntée par les pompiers quand ils se rendent pour intervenir vers le nord de la commune. Problème déjà évoqué les années précédentes !

Adhérent : un ruisseau est encastré sous la caserne des pompiers, comment augmenter le débit sans provoquer des inondations,

M. ASTORE : *un projet de cette configuration fait partie des infrastructures. Cela va être réfléchi. Des canalisations vont être tirées pour compléter le bassin de rétention. C'est prévu dans le bilan des opérations à mener. Nous nous retrouverons sur place avec les habitants pour orienter les projets.*

- 7) Intersections sur la RD16 : Toujours de fortes perturbations sur cette artère à grande circulation. Quand les pouvoirs publics se pencheront-ils enfin sur cette problématique ?

M. ASTORE : *Cela va être compliqué, les pouvoirs publics préfèrent garder les feux pour que la sortie des pompiers soit rapide. Il faudrait exproprier toutes constructions pour avoir un giratoire important. Cela n'est pas possible !*

- 8) Station de lavage auto avenue Renoir : Nous demandons depuis longtemps que soit fermée cette station entre 22h00 et 6h00. Quelques individus, peu soucieux de leurs concitoyens, viennent laver leur véhicule en pleine nuit en émettant toutes sortes de bruits : hauts parleurs de leur radio à fond, moment de beuverie et discussions sans retenue de langage.

M. ASTORE : *La municipalité va convoquer le propriétaire et trouver une solution rapide à ce problème sans aller en justice.*

Le Président : Nous aimerions être informés du suivi de cette affaire.

M. ASTORE : *J'ouvre une parenthèse pour m'indigner des propos injurieux qui ont été tenus par des adhérents et membres des C.I.L. par mails et agressions verbales envers les fonctionnaires de la mairie. Des poursuites judiciaires seront engagées en cas de récidives. Les fonctionnaires ont un droit de réserve et ne peuvent pas dévoiler les résultats des actions menées pour les habitants.*

- 9) Stationnement illégal le long de la RD16 près de l'école J.J. Rousseau : Toujours pas réglé à ce jour ! L'incivisme des parents qui se garent sur les bandes cyclables et sur les trottoirs est insupportable. Ils montrent une bien mauvaise image à leurs enfants en ne respectant pas le code de la route !

M. ASTORE : *Il faudrait rééduquer les parents. Il y a un parking mais il n'est pas assez grand. La police municipale est présente mais peu nombreuse, il y a 27 écoles et les horaires sont les mêmes. La police se fait insulter et Monsieur le Maire les défend. Nous apportons notre soutien à nos agents qui auront un uniforme proche de celui des policiers. Nous allons embaucher des agents de surveillance. Alerte rouge pour tous, le P.V. pour stationnement sur les trottoirs, considéré comme dangereux, même devant chez vous passe de 35 à 135 euros. Des secteurs tolérance zéro sont mis en place sur la ville.*

- 10) Chemin du Vallon des Moulières : Cette voie publique n'est que très rarement entretenue. De grands arbres ne sont pas élagués par les services de la mairie et viennent apporter une ombre non souhaitée aux riverains. Il y a urgence à entreprendre un sérieux élagage.

M. ASTORE : *C'est un acte citoyen de nettoyer devant chez soi. Les arbres sont élagués en tenant compte de leur essence. Les employés municipaux ont élagué les arbres de cette voie. Si vous avez des doutes pour abattre un arbre, consultez les services techniques.*

🇫🇷 12h00, le président lève la séance au profit d'un pot de l'amitié.

La rédactrice

Le rédacteur adjoint

Le Président du CILLSOS

Christiane LEGER

Francis POURCHIER

Jean-Claude BARDELLI

Copies à:

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux aux bons soins de M. le Maire**
- **M. le Conseiller Départemental du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Commissaire Philippe DUSSAIX, Police Nationale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **M. le Directeur de la Police municipale**
- **MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (16)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2015**